



formalités avant de repasser le permis suite à une annulation

Par **sebast**, le **23/02/2010** à **13:22**

bonjour,

mon permis a été annulé et je vais devoir le repasser. quelles formalités dois je accomplir avant l'examen? (visite médicale, tests psychologiques...) dois je solliciter des rendez vous pour ces tests ou serai je convoqué en temps et en heure?

j'étais titulaire du permis B depuis plus de 3 ans (donc seul le code est à repasser) par contre j'étais titulaire du permis A depuis moins de 3 ans devrai je également repasser l'examen de conduite pour celui ci?

merci d'avance de vos réponses.